

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Hugues Mbadinga Madiya :
discrétion et efficacité

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

NOMBREUX sont ceux qui cherchent à coler un visage au nom "Hugues Mbadinga Madiya", le nouveau ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et des Travaux publics. Tant l'homme a toujours évolué dans l'ombre et la discrétion...

Âgé de 47 ans, Hugues Mbadinga Madiya a débuté ses études à Koula-Moutou. D'abord à l'école publique de Bakélé 2 ; puis au collège Notre Dame de la Salette. Avant de rejoindre le collège Bessieux de Libreville. Après son Bac, il s'inscrit à l'université Omar Bongo (UOB) d'où il obtient une maîtrise en Sciences économiques, avant d'intégrer l'Institut de l'Économie et des Finances. Après l'obtention de son diplôme, Mbadinga Madiya s'envole pour la France, où il s'inscrit à l'Université Panthéon 1 La Sorbonne. Il en sort avec un MBA en Haute finances internationales. L'homme est également titulaire d'Exécutive Master de Sciences Po Paris.

S'agissant de son expérience professionnelle, Hugues Mbadinga Madiya a beaucoup travaillé dans les cabinets ministériels, après son passage au Commissariat de la Zone franche de l'Île Mandji. Il aura connu le ministère des Finances, celui des Affaires étrangères, tout comme ceux du Pétrole et de l'Énergie. C'est en tant que directeur général de la Dette qu'il s'est le plus révélé au grand public. Cela après avoir occupé la fonction de secrétaire général adjoint du ministère du Budget.

Avant sa nomination au gouvernement, il était directeur de cabinet du Premier ministre. Il est membre du Bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) pour le compte du 2e arrondissement de Koula-Moutou. Selon lui, "travailler sous la houlette du distingué camarade c'est se préoccuper des gens et œuvrer à leur bonheur...".

Officier de l'Ordre du Mérite, il est père de trois enfants.



Le ministre Hugues Mbadinga Madiya, lors de sa prestation de serment.

Gouvernement : les nouveaux membres prêtent serment

LA cérémonie y relative a eu lieu hier au palais de la présidence de la République. En présence de plusieurs hautes personnalités.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

QUELQUES jours après le dernier réaménagement gouvernemental (jeudi dernier), les trois nouveaux ministres ont prêté serment, hier, au palais présidentiel, devant le président de la République, Ali Bongo Ondimba, les membres de la Cour constitutionnelle, et les présidents des Chambres du Parlement (Sénat et Assemblée nationale), comme l'exige la Constitution.

"Je jure de respecter la Constitution et l'État de droit, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans le strict respect de ses obligations de loyauté à l'égard du chef de l'État, de garder religieusement, même après la cessation de mes fonctions, la confidentialité des dossiers et des informations classés secret d'État et dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de celles-ci". Voici la formule consacrée par la Constitution gabonaise, notamment en son article 15, prononcée, hier, dans la salle d'apparat de la présidence de la République, par les trois



Brice Laccruche Alihanga, ministre chargé du Suivi de la stratégie des investissements humains et des objectifs de développement durable, prêtant serment.

Les nouveaux membres du gouvernement attendent de recevoir leurs feuilles de route respectives du Premier ministre.

Hugues Mbadinga Madiya et Gisèle Akoghet épouse Ntoutoume (respectivement ministre chargé du Suivi de la stratégie des investissements humains et des Objectifs de développement

nouveaux membres du gouvernement. Face au chef de l'État et aux juges de la Cour constitutionnelle, les membres du gouvernement, Brice Laccruche Alihanga,

ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et des Travaux publics, et ministre déléguée auprès du ministre de l'Emploi, de la Fonction publique, du Travail et de la Formation professionnelle chargée du Dialogue social) se sont prêtés audit exercice républicain.

Une cérémonie sobre qui consacre ainsi leur prise de fonction avant le "grand baptême" : leur tout premier Conseil des ministres. En attendant de recevoir leurs feuilles de route respectives du Premier ministre, les nouveaux membres du gouvernement devraient maintenant s'atteler, chacun dans son administration, à la passation des charges avec leurs prédécesseurs.

Miroir du gouvernement

Au boulot !

ENTRE nous, parlons peu, mais parlons bien. Sous nos latitudes, tout réaménagement du gouvernement est source de nombreux espoirs pour les populations. Et celui intervenu, le jeudi 7 novembre dernier, ne dérogera sans doute pas à cette règle. En ce sens que, les attentes des gouvernés sont immenses. Et que, dans cette perspective, les nouveaux ministres ne devraient pas disposer de suffisamment de temps pour prendre leurs repères et mettre leurs mains dans le cambouis.

Sans être devin ou démiurge, tout porte à croire que les premiers pas du nouveau ministre des

Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et des Travaux publics, Hugues Mbadinga Madiya, seront particulièrement scrutés. Tant il lui incombe désormais de matérialiser les attentes de ses concitoyens en matière de construction de routes et d'entretien de notre réseau routier. Entre l'état de la Nationale 1, celui des routes départementales et le quasi-délabrement des différentes subdivisions des travaux publics, l'ancien directeur de cabinet du Premier ministre ne devrait pas trouver le temps de s'ennuyer.

Tout comme, son collègue en charge du Suivi de la stratégie des investissements humains

(SIH) et des Objectifs de développement durable (ODD), Brice Laccruche Alihanga. Lequel devrait veiller à la matérialisation de la SIH du Gabon, qui constitue le dispositif essentiel de la matérialisation du Pacte social, à travers un changement de paradigme dans l'approche gouvernementale de la politique sociale. En passant d'une politique focalisée uniquement sur les aides sociales à une politique intégrée autour des filets de protection, les Activités génératrices de revenus (AGR), les minima sociaux, etc. Sans oublier la matérialisation des ODD.

Avec ceci que, à côté de tout cela, le gouver-

nement devrait s'atteler à poursuivre le programme de réformes initié depuis 2018, la diversification de l'économie, la lutte contre le chômage, l'amélioration de l'accès des populations aux soins. Tout en mettant en place des dispositifs efficaces contre les intempéries. Car, à l'allure où vont les choses, rien ne dit que le phénomène des inondations ne devrait pas s'accroître.

Alors, mesdames et messieurs, au boulot !

J.KOMBILE MOUSSAVOU